



L'Abbaye de Saint-Maurice met au concours un poste d'organiste professionnel

L'Abbaye de Saint-Maurice (Valais), riche de 1500 ans d'histoire, recrute. Le chanoine Georges Athanasiadès quittant sa charge après 70 ans de titulariat, l'abbaye met au concours le poste d'organiste titulaire pour sa basilique. Selon les candidats l'engagement pourra se conclure selon les deux modalités suivantes : soit un(e) organiste assumant la totalité des services aux grandes orgues (cadre A) soit un fonctionnement avec deux co-titulaires (cadre B).

Votre profil

- Titulaire d'un master d'orgue (ou équivalent)
- Connaissance de la liturgie catholique (notamment du rôle de l'orgue dans celle-ci)
- Aptitude à accompagner tant la communauté canoniale, que l'assemblée des fidèles, qu'un chantre, des chœurs, des solistes, un ensemble vocal et instrumental ou encore un orchestre dans tout le répertoire de la musique sacrée
- Capacité à harmoniser et transposer les chants (des célébrants, de l'assemblée et des chœurs)
- Habilité à accompagner les chants grégoriens (ordinaire de la messe et offices)
- Talent d'improvisateur
- Maîtrise des grandes œuvres du répertoire
- Activité de concerts et rayonnement international
- A l'écoute et force de propositions
- Dynamique et polyvalent
- Autonome et organisé
- Fiable et pragmatique
- Empathique et sachant analyser et gérer d'éventuels conflits

Entrée en fonction : Pâques 2019 ou à convenir

Salaire : selon qualifications

Délai de postulation : 28.12.2018

CADRE A : 1 seul organiste titulaire

Taux d'activité : plus de 160 services annuels

Salaire annuel minimum : 29'000 CHF

CADRE B : 2 organistes co-titulaires

Taux d'activité : de 49 à 57 services annuels par organiste co-titulaire

Salaire annuel minimum par organiste co-titulaire : 16'000 CHF

1^{re} étape du concours : avant le 28 décembre 2018

Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV (voir ci-dessous)

2^e étape du concours : janvier 2019

Rédaction d'un dossier de postulation à partir du cahier des charges et d'autres informations qui seront fournis puis entretien de 15 à 20 minutes avec un jury restreint. Dans certains cas il pourra être demandé une interprétation d'œuvres musicales lors de cette étape de sélection.

3^e étape du concours : 4 finalistes seront invités pour une messe dominicale du Temps Ordinaire. Les 16 février 2019 (18h), 17 février (10h), 2 mars (18h) ou 3 mars (11h30). Ces célébrations (avec les samedis comme dimanches anticipés) seront précédées d'une heure de répétition avec le chantre et le chœur participant à la messe (Chœur-Mixte de Saint-Maurice ou Ensemble Vocal de Saint-Maurice, selon les dates).

Suivront, le soir ou dans l'après-midi, pour chacun des 4 finalistes, un entretien de 45 minutes avec le jury.

Plus de renseignements : www.stmaurice.ch > News

Intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation (précisant si vous postulez pour le cadre A, le cadre B ou les deux) par e-mail au directeur de la musique musique@stmaurice.ch ou par courrier à l'adresse ci-dessous :

Charles Barbier

Directeur de la musique à l'Abbaye

Avenue d'Agaune 15

1890 Saint-Maurice – Suisse